

TRAINING AND EDUCATION ENSEIGNEMENT

ACADEMIC TRAINING

Tel. 2844

Lecture series for postgraduate students

10, 11, 12, 13, 14, 17, 19 & 20 February

10.45 to 12.00 hrs – Auditorium

18 February

10.45 to 12.00 hrs – Council Chamber

Introduction to accelerators

by E.J.N WILSON / CERN-PS

10.2. Mathematical introduction : matrices

11.2. Mathematical introduction :
differential equations

12.2. The circulating beam : phase stability and
focussing

13.2. Lattices

14.2. Imperfections and multipoles

17.2. Linear accelerators

(by guest speaker M. Weiss)

18.2. *Council Chamber* : RF bunches and buckets

19.2. Electrons

20.2. Instabilities

ENSEIGNEMENT GENERAL

Tél. 5811

Jeudi 13 février

à 13.00 h – Amphithéâtre

Science pour tous

par Rafel CARRERAS



ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
TECHNICAL TRAINING

☎ 44.60
eductech@cernvm

Technical Seminar

OBJECT-ORIENTED ANALYSIS AND DESIGN OVERVIEW

a 1-day tutorial

on 27 March 1992

by NATSOFT

Purpose:

This overview introduces the Peter Coad/Ed Yourdon approach to Object-Orientation. It includes issues of interest to managers considering applications of that approach. It is intended for Software Managers, Project Managers and Analysts. On completion of the course, the participants will have an appreciation of the principles upon which the Coad/Yourdon approach to Object-Orientation is based. They will have a knowledge of the main activities involved in developing the five-layer Object Oriented Analysis model, Object Oriented Design, CASE tool support for Object Oriented Analysis and Object Oriented Design and the most popular Object Oriented Programming languages.

Outline:

- 1 Introduction : What is it ?; What does it involve ?; The Benefits.
- 2 Principles for Managing complexity : Abstraction; Encapsulation; Inheritance; Association; Communication with messages; Pervading methods of Organisation; Scale; Categories of behaviour.
- 3 Object-Oriented Analysis : Finding classes and objects; Identifying structure; Identifying subjects; Defining attributes; Defining Services.
- 4 Object-Oriented Design : Main activities.
- 5 Selecting Object-Oriented Programming Languages
- 6 Management issues.

Registration:

Those who would like to apply should fill in an "Application for Training" form which may be obtained from the Divisional Secretariat, the Divisional Training Officer or the Technical Training Secretariat. A financial contribution of CHF 200. per person will be charged to the division. The number of participants is limited to 12. Extra sessions may be organised if necessary.

RAPPEL

APPRENTISSAGES TECHNIQUES
SERVICES EDUCATIFS
PE/ED/AP

L'APPRENTISSAGE AU CERN, INFORMATION ET RECRUTEMENT pour les métiers d'électronicien et de laborant en physique

L'apprentissage au CERN est régi par les lois, règlements et contrats en vigueur dans le Canton de Genève.
En cas de réussite à l'examen de fin d'apprentissage, les apprentis obtiennent le Certificat Fédéral de Capacité Suisse (CFC).

7 places au total sont offertes chaque année pour les 2 professions.

L'apprentissage dure 4 ans.

Minima requis pour faire acte de candidature :

1. avoir 15 ans révolus à la date de début de l'apprentissage
2. avoir terminé la scolarité obligatoire
3. avoir un niveau scolaire correspondant à la 9ème à Genève et à la 3ème en France (avec les mathématiques comme branche forte)
4. être ressortissant d'un pays-membre du CERN (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Italie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie)
5. a) pour les résidents en Suisse : être ressortissant suisse ou être titulaire d'un permis de séjour
b) pour les résidents en France dans la zone frontalière : être ressortissant suisse ou être enfant de fonctionnaire du CERN.

Sur demande*, les brochures d'informations et les formulaires de candidature seront envoyés aux intéressés dès JANVIER.

Les candidatures doivent être reçues au plus tard le **17 mars 1992**.

Les candidatures ne seront prises en considération que si elles sont complètes. Des photocopies (pas les originaux) des documents suivants doivent être jointes au formulaire de candidature :

- carte d'identité ou passeport
- toutes les notes scolaires du début du secondaire à l'année en cours, soit : le livret de scolarité et le bulletin scolaire suisses, les bulletins trimestriels français ou autres.

La sélection (test de connaissances, entrevue, stages pratiques) a lieu de MARS A MAI.

Les apprentis sont engagés (contrats signés) au plus tard en JUIN.

L'apprentissage débute le 1er SEPTEMBRE.

En règle générale, le CERN n'engage pas ses apprentis directement après leur apprentissage.

Pour tout renseignement sur les apprentissages dans d'autres entreprises à Genève, s'adresser à l'Office d'Orientation et de Formation Professionnelle, 6 rue Prévost-Martin, Case Postale 457, 1211 Genève 4 (tél. 022 / 705.01.11).

Informations complémentaires

Informations sur l'apprentissage de Laborant en Physique, contacter J.-L. Loquet / PE, tél. 767.47.27.

Informations sur l'apprentissage d'Electronicien, ou toute autre information sur les apprentissages techniques au CERN, contacter R. Gay / PE, tél. 767.47.28

A : R. GAY / PE

De :

Je désire recevoir la documentation sur l'apprentissage de :

Laborant en Physique Electronicien

R. GAY / PE, tél. 767.47.28 - bâtiment 593-R-003

J.-L. LOQUET, tél. 767.47.27 - bâtiment 155-R-040

L'APPRENTISSAGE AU CERN, INFORMATION ET RECRUTEMENT
Pour la profession d'employé(e) de commerce

L'apprentissage au CERN est régi par les lois, règlements et contrats en vigueur dans le Canton de Genève.
En cas de réussite à l'examen de fin d'apprentissage, les apprentis obtiennent le Certificat Fédéral de Capacité Suisse (CFC).

2 places sont offertes.

L'apprentissage dure 3 ans.

Minima requis pour faire acte de candidature :

1. avoir 15 ans révolus à la date de début de l'apprentissage
2. avoir terminé la scolarité obligatoire
3. avoir un niveau scolaire correspondant à la 9ème à Genève et à la 3ème en France (connaissances d'anglais exigées)
4. être ressortissant d'un pays-membre du CERN (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Italie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie)
5. a) pour les résidents en Suisse : être ressortissant suisse ou être titulaire d'un permis de séjour
b) pour les résidents en France dans la zone frontalière : être ressortissant suisse ou être enfant de fonctionnaire du CERN.

Sur demande, les brochures d'informations et les formulaires de candidature seront envoyés aux intéressés dès février.

Les candidatures doivent être reçues au plus tard le **31 Mars 1992**.

Les candidatures ne seront prises en considération que si elles sont complètes. Des photocopies (pas les originaux!) des documents suivants doivent être jointes au formulaire de candidature :

- carte d'identité ou passeport
- toutes les notes scolaires du début du secondaire à l'année en cours, soit : les livret de scolarité et bulletin scolaire suisses, les bulletins trimestriels français ou autres.

La sélection (test de connaissances, entrevue, stages pratiques) a lieu de Mars à Mai.

Les apprentis sont engagés (contrats signés) au plus tard en Juin.

L'apprentissage débute le 1er Septembre.

En règle générale, le CERN n'engage pas ses apprentis directement après leur apprentissage.

Pour tous renseignements sur les apprentissages à Genève, s'adresser à : l'Office d'Orientation et de Formation Professionnelle, 6 rue Prévost-Martin, Case Postale 457, 1211 Genève 4, (tél. 022 705.01.11).

A : Madeleine PINCOTT / PE

De :

Je désire recevoir la documentation sur l'apprentissage d'Employé(e) de commerce.